

Acte de mariage de LALOUETTE Pierre Richard et GOHON Marie
Françoise [854]x[855]

Ce jourd'hui vingt-sept novembre 1753, après publication des bans du futur mariage d'entre Richard LALOUETTE, tailleur, fils de feu Pierre et de défunte Marie SAVOIE de cette paroisse, âgé d'environ trente-cinq ans d'une part, et Marie Françoise GOHON, fille puînée de Laurent GOHON et de Catherine DUSAUT de la paroisse de Saint Romain de Colbosc d'autre part, faite aux prônes par trois dimanche consécutifs, tant de cette paroisse qu'en le susdit Saint Romain sans qu'il se soit trouvé aucune opposition ou empêchement ainsi qu'il nous a paru par le certificat de Monsieur ??? prêtre de Saint Romain daté du vingt-six novembre, je soussigné, curé de cette paroisse ai reçu après les fiançailles faites et célébrées en l'église de Saint Romain ainsi qu'il nous l'a été aussi attesté par ledit sieur ??? de Saint Romain leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptial avec les cérémonies prescrites en présence de Laurent GOHON tailleur de la paroisse de Saint Romain père de l'épouse, de Jacques GOHON son frère, Jacques BELONCLE, serrurier, beau-frère de l'épouse de la paroisse de Saint Romain et de Jacques LEROY journalier de la même paroisse, de Pierre FERREY maréchal de Saint Vincent et de Jean LE PREVOST tailleur de la paroisse de Sandouville, lesquels ont signé avec l'époux, l'épouse nous ayant déclaré ne savoir signer